

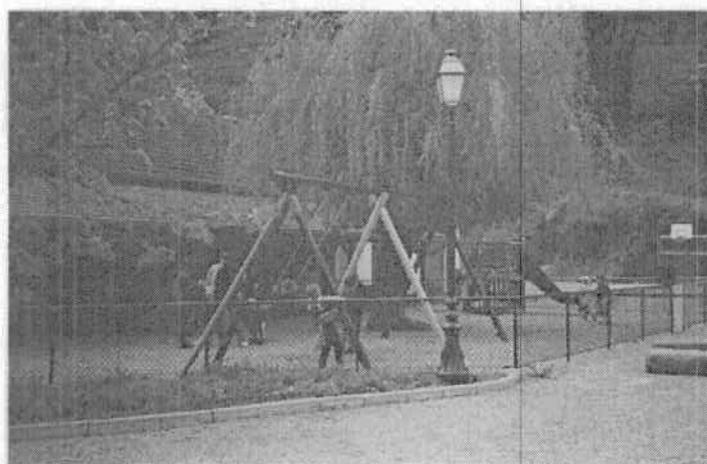
Commune de ROMBACH-LE-FRANC

BULLETIN D'INFORMATION N°17

District du Val d'Argent



Sur les Rives du Rombach



juillet 1998

LE MOT DU MAIRE

Depuis la parution de notre dernier bulletin, de nombreux événements et de nombreux changements sont intervenus dans notre village.

Les gros investissements qui avaient été annoncés ont été réalisés et en particulier : le nouveau bureau de poste, le nouveau dépôt d'incendie et la réfection totale d'une grande partie de la rue du Gal de Gaulle. Vous trouverez le détail de ces investissements dans ce bulletin.

Nous avons aussi réussi à ouvrir, dans de bonnes conditions, une classe bilingue. C'est la première en Alsace dans une commune totalement francophone. Les enfants de Lièpvre y ont été accueillis. Les parents semblent satisfaits de cette innovation.

Un certain nombre d'actions mettent l'accent sur notre cadre de vie et la convivialité. Dans ce domaine, je le rappelle un fois encore ; pour qu'une telle politique réussisse, il faut que tous Rombéchats s'y impliquent et se sentent concernés : (Fleurissement, ravalement de façades, respect des installations et de l'environnement, participation aux diverses actions, etc).

Enfin, depuis mars 1998, le maire de Rombach est aussi conseiller général du canton de Sainte-Marie-Aux-Mines. Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée massivement à cette occasion. Je vous assure que, quelles que soient les charges inhérentes à cette nouvelle fonction, je n'en délaisserai pas pour autant la commune de Rombach.

Bonnes vacances à chacune et à chacun d'entre vous, avec le souhait de se retrouver tous en pleine forme à la rentrée.

Le Maire
Raymond Hestlin

SOMMAIRE

Le mot du maire	page 2
Le bilan financier de 1997	page 3
Les investissements réalisés en 1997	page 5
Les budgets primitifs de 1998	page 7
Les principaux investissements prévus en 1998	page 8
Les investissements par domaine d'intervention	page 9
L'évolution démographique	page 10
La classe bilingue	page 11
Un " emploi jeune " pour Rombach	page 12
Aménagement et convivialité	page 13
Les lauréats des maisons fleuries	page 14
Le calendrier des fêtes du deuxième semestre	page 15
Informations diverses	page 16
Les tarifs communaux	page 16
Nos joies, nos peines	page 19

LE BILAN FINANCIER DE 1997

*8 563 100 F de prévision de dépense et 6 524 805 F réalisés
9 033 100 F de prévision de recette et 7 963 948 F réalisés
soit un excédent de 1 439 143 F.*

Voilà en quelques chiffres, les résultats de la gestion 1997. D'un excédent prévisible de 500 000 F, les comptes de 1997 se soldent par un excédent de près de 1 450 000 F et, pour la première fois, des travaux pour plus de 3 000 000 F.

Quelques remarques :

Contrairement à 1996 où les revenus forestiers étaient les plus bas des 20 dernières années, la forêt a dégagée, en 1997, un bénéfice exceptionnel supérieur à 400 000 F. Par ailleurs, toutes les prévisions des budgets 1997 ont été respectées.

Le **compte administratif du budget général** fait ressortir un excédent de fonctionnement de près de 1 800 000 F sur lequel nous avons prélevé 600 000 F pour financer des investissements de plus de 3 000 000 F. Nous avons également réalisé un emprunt de 500 000 F au lieu de 1 200 000 F prévu initialement auprès de la " CMDP " à un taux d'intérêt de 4% environ. Un deuxième emprunt de 500 000 F a été contracté, début 1998, auprès du " Crédit Local de France ".

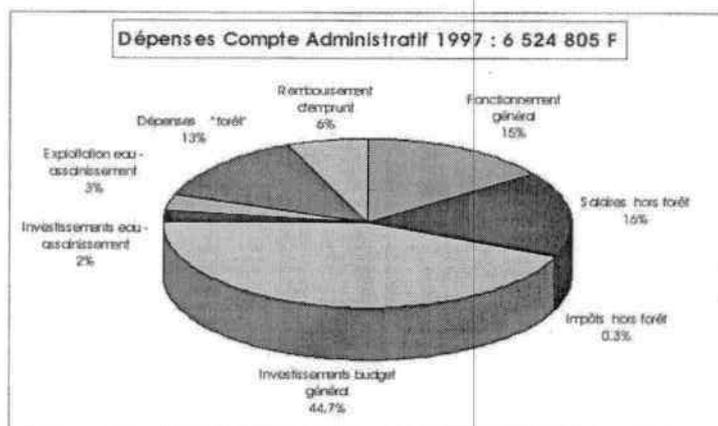
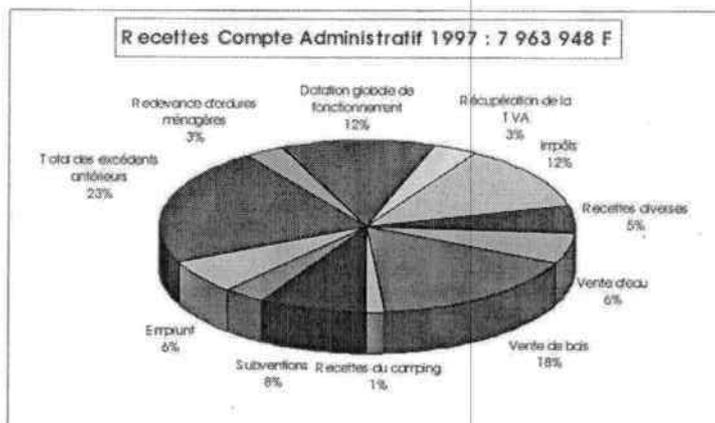
Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent d'exploitation de 229 745 F et ce, malgré d'importants travaux de rénovation du réseau pour plus de 140 000 F. Compte tenu des travaux de voirie dans le bas du village, nous en avons profité pour changer plusieurs vannes et réaliser une antenne améliorant le service pour un groupe de maisons avec des extensions futures possibles. Dans ces travaux figurent également la réfection totale des branchements du bâtiment de la poste en eau et assainissement.

Par ailleurs, les **résultats du budget CCAS** présentent un excédent de plus de 9 000 F.



Pose des enrobés sur les trottoirs le long du Rombach

Comme à l'accoutumée, vous trouverez ci-après, sous forme de camembert, les recettes et les dépenses en pourcentage, tous budgets confondus, par rapport au total des recettes et des dépenses effectuées en 1997.



Une précision quant aux impôts locaux : sur les 12% qui représentent environ 970 000 F, les ménages Rombéchat y contribuent pour seulement 300 000 F.

LES INVESTISSEMENTS DE 1997

PROGRAMMES	Prévisions	Travaux réalisés
Trottoirs rue du Gal de Gaulle	1326000	954000.16
Chemin du Feignet (reliquat 1996)	52000	19350.20
Rue de la Vaurière (reliquat 1996)	29000	36869.83
TOTAL VOIRIE	1407000	1010220.19
Dépôt des pompiers	350000	353385.23
Aménagement du bureau de poste	326000	319456.52
Toiture et préau de l'école maternelle	79700	76315.00
Mobilier mairie (reliquat 1996)	22600	9043.00
Aménagement d'une classe bilingue	81000	63258.15
TOTAL BATIMENT	859300	821457.90
Acquisition de la friche " BERGER "	318000	317422.99
Remplacement du moteur de la pelle mécanique	57000	56004.12
Equipement informatique pour l'école primaire	15000	18858.34
Achats d'équipements pour les services techniques	30000	18995.50
Viabilisation des terrains de l'A.F.U.	26000	25348.69
Achat de mobilier pour le camping	24500	21080.02
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	470500	457609.66
Bac à fleurs à l'entrée du village	15000	
Enfouissement des réseaux rue du Gal de Gaulle	440000	252783.63
Eclairage public (payé en 1998)	389000	
Acquisition de mobilier urbain	54000	24192.59
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	898000	276976.22
Aménagement d'une aire de jeux place des fêtes	90000	101497.92
Acquisition de jeux	72000	
Rénovation d'un "bloc sanitaire" au camping	161000	157300.09
Acquisition ou location d'instruments de musique	20000	20000.00
TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR	343000	276796.01
Plants forestiers	15000	4489.70
TOTAL FORET	15000	4489.70
Achat de matériel	10000	2744.73
Travaux sur regards d'assainissement	115000	9418.86
Raccordement du bâtiment de la poste		30192.59
Travaux rue Gal de Gaulle		99507.06
TOTAL EAU - ASSAINISSEMENT	125000	141863.24

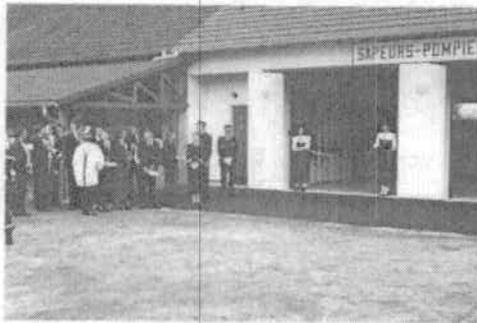
COMMENTAIRES :

La réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle fut un chantier très important et a certainement fait l'objet de quelques gênes pour beaucoup d'entre vous. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise " SCREG " pour un marché prévisionnel de 1 371 222 F. Des travaux ont été réalisés pour 1 230 862 F dont 276 862 F ont été payés début 98 et figureront sur les comptes de 1998 . Les enrobés sur les trottoirs en bords de rivière sont posés et seuls les passages piétons restent à faire.

L'éclairage public et l'enfouissement des réseaux de téléphone et de télédistribution ont été confiés à l'entreprise " CRESA " pour un marché de 720 000 F. Les travaux ont coûtés 652 725 F dont 399 942 F payés en 98. Le coût des candélabres ne représente que 215 150 F. Il faut souligner le sérieux avec lequel les deux entreprises ont travaillé en essayant de prendre en compte les problèmes de circulation ; ce qui n'était pas évident sur un chantier de cette longueur.

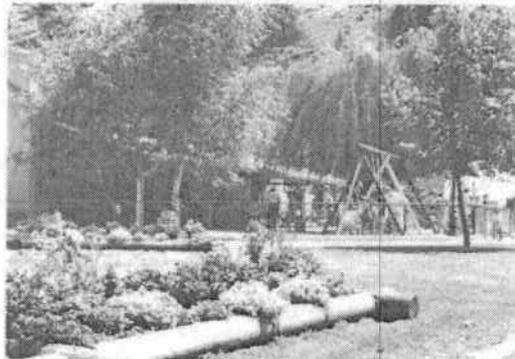
Actuellement, " France Telecom " est en train de refaire son réseau de distribution. En ce qui concerne la télédistribution, la régie se pose actuellement la question de la refonte totale de son réseau de transfert en utilisant une fibre optique. Toutefois, afin de faire disparaître cette " toile d'araignée " rapidement, nous étudions, au niveau communal, une solution à la condition que le coût reste raisonnable.

Concernant les travaux de bâtiments, un nouveau dépôt pour les sapeurs pompiers a vu le jour. Ces travaux étaient rendus nécessaires avec le déplacement du bureau de poste dans l'ancien local. Il faut noter que ce bâtiment a pu être construit à moindre coût grâce à de nombreuses heures de régie et de bénévoles estimées à 102 000 F. Finalement, le dépôt a coûté un peu plus de 200 000 F à la commune compte tenu des aides du département et de la récupération de TVA. Par ailleurs, l'Amicale des Sapeurs Pompiers a participé à l'aménagement des combles et du sol pour une somme de 70 000 F environ.



Inauguration du dépôt d'incendie

Profitant de la réfection des trottoirs rue du Gal de Gaulle et de la pose de nouveaux enrobés, cet été, depuis Lièpvre jusqu'à la rue de l'église, nous avons effectués de nombreux travaux, pour plus de 130 000 F, sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Ces travaux consistaient au remplacement des vannes de quartiers du Couty, de Hargoutte, des Battants, de la pose d'une nouvelle conduite en remplacement d'une ancienne d'un diamètre trop faible et de petits travaux de recherche de fuites sur des branchements de particuliers.



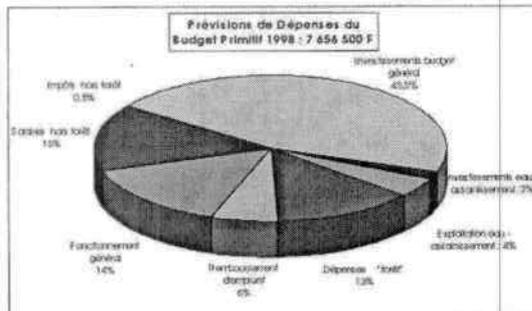
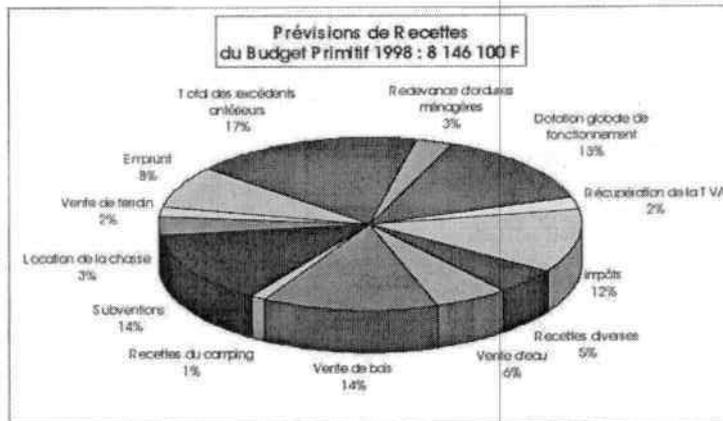
Massif de fleurs sur la Place des Fêtes

LES BUDGETS PRIMITIFS DE 1998

7 656 500 F de dépense contre 8 146 000 F de recette soit un excédent prévisible de 489 500 F avec, pour la deuxième année consécutive, 3 600 000 F de travaux d'investissement.

Les principales caractéristiques du budget :

- ⇒ Pour la deuxième année consécutive, des investissements très importants ;
- ⇒ Des taux d'imposition sans changement ;
- ⇒ Une dette toujours acceptable ; Il était prévu, dans le budget de 1997, un emprunt de 1 200 000 F pour couvrir les importants travaux de la rue du général de Gaulle. La situation financière de la commune nous a permis de ne réaliser, fin 1997, qu'un emprunt de 500 000 F. Pour compléter ce financement, un deuxième emprunt de 500 000 F a été contracté en début d'année et figure donc au budget 1998.
- ⇒ Les aides escomptées ; pour plus de 1 300 000 F et 550 000 F de récupération de TVA dans deux ans soit 50% du coût total des travaux

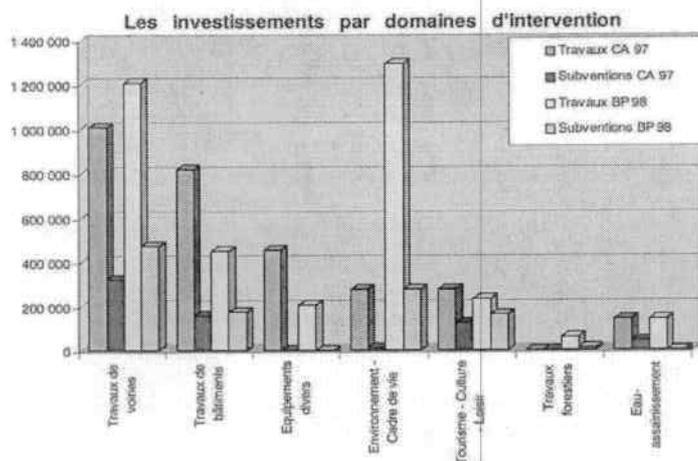


Nota :
Vous remarquerez la part importante des investissements (non compris les remboursements d'emprunt) par rapport à l'ensemble des dépenses, part comparable au budget primitif de 1997.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 1998 ET LEURS COUTS

(Remboursements d'emprunts non compris)

PROGRAMMES	dépenses	subventions
Pose d'un revêtement sur la route de la Hingrie	465500	165000
Chemin de Pierrousegoutte	32100	11400
Pose d'enrobé rue du Gouty	160900	43000
Passage piétons rue du Général de Gaulle	81000	27000
Chemins ruraux (Haute garde...)	140000	58000
Trottoirs rue Gal de Gaulle (reliquat 1997)	248200	146000
Mise à niveau des regards rue du gal de Gaulle	60000	0
TOTAL VOIRIE	1207700	450400
Aménagement d'une classe bilingue (reliquat 1997)	17700	23000
Aménagement de la maison forestière	271400	54000
Ravalement des hangars communaux	70000	13000
Chauffage de l'école maternelle	81000	16000
Aménagement de w.-c. à la mairie	13500	0
Aménagement du bureau de poste (reliquat 1997)		63000
Dépôt des sapeurs pompiers (reliquat 1997)		7700
TOTAL BATIMENT	453600	176700
Achat de logiciels informatiques	8000	
Pose de deux poteaux d'incendie	30000	
Achats de matériels divers	40000	
Viabilisation terrain A.F.U.	25000	
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	103000	
Bac à fleurs entrée du village (report 1997)	15000	4000
Enfouissement des réseaux et éclairage (reliquat 1997)	700000	69000
Place de la poste	284000	129000
Placette devant Hargputte	89000	29000
Placette rue des Beaux Champs	46000	15000
Acquisition de mobilier urbain	59800	0
Aménagement du Rombach (reliquat 1997)	100000	33000
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	1293800	279000
Rénovation du 2 ^{ème} bloc sanitaire au camping	141200	35200
Acquisition des jeux (report 1997)	74200	60600
Aménagement de la Place des Fêtes (reliquat 1997)	0	69000
Achat ou location d'instruments de musique	20000	
TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR	235400	164800
Création d'une piste de débardage au " Schéna "	60000	15000
TOTAL FORET	60000	15000
Achat de matériel	20000	
Travaux AEP	61000	
Travaux d'assainissement	30000	
reliquat Travaux 1997	30000	
TOTAL eau - assainissement.	141000	



Comme vous pouvez le constater, l'accent est mis en 1998 sur l'amélioration du cadre de vie avec la mise en valeur de plusieurs places et placettes qui devraient contribuer à redonner un peu plus de convivialité à notre village. Par contre, la plupart des subventions escomptées n'ont pas été attribuées cette année et, par conséquent, ces opérations seront vraisemblablement reportées en 1999.

Concernant les travaux de voiries, mis à part les derniers paiements concernant les travaux rue du général de Gaulle, nous avons rénové la rue du Couty et posé un bi-couche sur toute la route de la Hingrie car le revêtement, très fissuré, aurait supporté difficilement un hiver supplémentaire. Il faut noter que cette route nécessite un enduit de ce type tous les cinq ans environ.

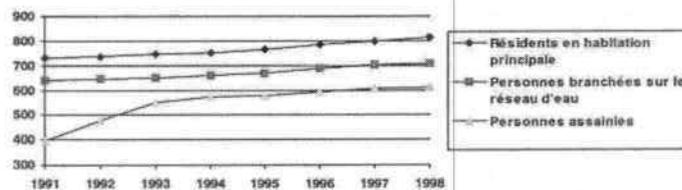


Fresque murale réalisée par Jean Paul Chatelain avec la participation des enfants de l'école primaire

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Depuis quelques années, Rombach est le lieu de nombreuses transactions immobilières ; ce qui est un signe de bonne santé pour notre patrimoine immobilier. En effet, près de 30 maisons ont changé de propriétaires ces trois dernières années et autant de logements ont fait l'objet de rénovation. Toutes ces opérations se soldent par une quarantaine d'habitants supplémentaires. Lors du recensement de 1990, Rombach comptait environ 730 résidents, on en compte actuellement 814 soit une augmentation de plus de 11%. A cela s'ajoute environ 60 résidences secondaires, une dizaine de maisons inoccupées et deux opérations importantes qui vont générer une dizaine de logements supplémentaires : la réhabilitation de la poste et du restaurant de la paix.

Le graphique ci-dessous montre bien cette évolution constante. On remarque également l'effort qui a été fait entre 1991 et 1994 en ce qui concerne notre réseau d'assainissement.



Ravalement des façades

Actuellement, les subventions pour un ravalement de façade peuvent atteindre 6000 F répartis de la façon suivante :

- 1500 F de la commune
- 1500 F du district
- 3000 F du département

Attention, c'est la dernière année pour bénéficier de tels avantages. 1999 verra cette subvention réduite d'au moins 50% car le département n'y participera plus. Ce n'est pas sûr que le district continue à participer à cette opération du fait que l'opération programmée d'amélioration de l'habitat va se terminer.

Il est donc conseillé à tous ceux qui ont l'intention d'effectuer le ravalement de leur maison, de la faire rapidement et en tout état de cause avant le 31 décembre 1998.

LA CLASSE BILINGUE

Lors du dernier conseil d'école, le maire avait demandé un article concernant la classe bilingue mise en place depuis une année. C'est Anne Piantanida, pour les parents d'élèves, qui nous a fait part de ses réflexions.

«PLEIN SUCCES POUR LA SECTION BILINGUE DE L'ECOLE MATERNELLE»

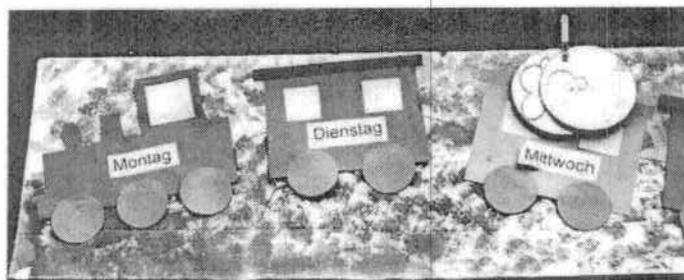
A la dernière rentrée scolaire, l'éducation nationale, sur demande des parents et grâce à la participation de la commune, a créé une filière bilingue paritaire à l'école maternelle ; filière à laquelle ont participé des enfants de Lièpvre intéressés.

Depuis le mois de septembre, les enfants peuvent bénéficier de cet enseignement qui prévoit deux instituteurs différents pour 13 heures chacun par semaine : l'un ne parle que français et l'autre que l'allemand. Les activités sont les mêmes que dans les autres écoles mais elles se font en allemand la moitié du temps sans effort supplémentaire pour l'enfant. Il se met rapidement à comprendre l'allemand, puis à prononcer ses premiers mots, comme il l'a fait pour sa langue maternelle. C'est en effet avant 6 ans que notre capacité cérébrale est la meilleure pour l'apprentissage de nouvelles langues. A 10 ans, c'est beaucoup plus difficile. 13 heures en allemand à l'école est le minimum pour devenir bilingue. C'est encore mieux si l'enfant peut entendre l'allemand (ou l'alsacien) en dehors de l'école.

C'est dès la petite section de l'école maternelle (à l'âge de 3 ans) que l'enfant entre dans la filière bilingue qui se poursuivra ensuite, toujours dans les établissements de l'éducation nationale, jusqu'au baccalauréat qui sera aussi bilingue. La création des premières classes bilingues paritaires en Alsace datent de 1990 et leurs élèves vont entrer dans des classes bilingues au collège à la prochaine rentrée. Ils y apprendront les mêmes matières que leurs camarades monolingues, mais certaines seront enseignées en allemand.

Les évaluations administratives montrent que les élèves bilingues ont des résultats au moins aussi bons que les autres, y compris en français. L'acquisition d'une seconde langue ne gêne pas la bonne maîtrise de la langue maternelle.

Cette première année a été un plein succès grâce à l'excellente collaboration entre les enseignants, la commune et les parents. D'ailleurs, tous les enfants inscrits en petite section à la rentrée prochaine sont intéressés par la filière bilingue, une première dans la région. »



Le petit train de la semaine

UN «EMPLOI JEUNE» POUR ROMBACH

PRESENTATION DU POSTE DE TRAVAIL

La commune de Rombach-le-Franc, petite par son nombre d'habitants et par ses produits fiscaux possède, en revanche, un ban communal de plus de 1 700 ha à entretenir. Plus des 2/3 sont des propriétés communales. Par ailleurs, l'entretien de plus de 50 km de chemins, de routes et de rues est à la charge de la commune.

Les travaux forestiers sont effectués par 2 bûcherons et un ouvrier forestier.
Les travaux communaux sont exécutés par trois ouvriers communaux secondés par un contrat emploi solidarité (CES). Dans les domaines " eau et assainissement ", seuls les travaux strictement nécessaires et indispensables sont actuellement effectués.

Tout ce qui pourrait apporter «un plus» dans les domaines de l'environnement, de la qualité de la vie, est délaissé au profit de l'indispensable. De nombreux terrains communaux sont inexploitable au plan agricole, la gestion des espaces ouverts devient de plus en plus difficile et la vallée se referme. Il est absolument nécessaire de montrer aux habitants et aux responsables que cette évolution n'est pas inéluctable et que l'on peut réagir.

Une période de 5 ans semble suffisante pour démontrer sur le terrain et dans les esprits, que ce poste est nécessaire et pourrait être valorisé et pérennisé par une plus value touristique, de l'habitat, de l'accueil, donc des revenus fiscaux et économiques supplémentaires.

DEFINITION DU POSTE DE TRAVAIL

Il s'agit d'un poste à caractère polyvalent au sein de l'équipe technique communale. C'est une activité d'animation et de sensibilisation à l'écologie rurale.
La personne sera encadrée par les agents techniques et dirigée par l'adjoint chargé de l'environnement et de la forêt.

Ses diverses tâches consistent en :

- la gestion et la mise en valeur de l'ensemble des espaces naturels sur le ban communal de Rombach-le-Franc : forêts et prés - chemins et sentiers - cours d'eau - haies - arbres - toutes plantations - flore.
- la mise en valeur du patrimoine communal culturel, historique et touristique : réhabilitation des calvaires et des monuments culturels et historiques - réfection des chemins et des sentiers de randonnée - confection de panneaux d'information touristique ...
- la gestion et la valorisation des espaces ouverts et des zones d'intérêts paysagers.
- la mise en place d'actions pédagogiques en direction de la population locale pour sensibiliser et développer l'intérêt que représente l'entretien de notre patrimoine environnemental.



A gauche, Arnaud Le Guennec, notre emploi jeune avec Gérard Wetzel qui est employé comme CES

COMPETENCES REQUISES, NIVEAU DE RECRUTEMENT

Cet emploi demande une facilité d'adaptation très grande du fait de sa polyvalence : travaux très variés ; maniement d'outillages, machines et engins divers. La personne recrutée aura une sensibilité aigüe à l'environnement, et l'aptitude à travailler à l'extérieur par tous temps. Elle aura, en outre, la capacité à prendre des initiatives judicieuses.

Niveau de recrutement : CAP ou BEP

Une formation complémentaire est envisagée.

FINANCEMENT SUR LA BASE DU SMIC

La rémunération mensuelle brute, pour la première année, se fera sur la base du SMIC en vigueur à laquelle s'ajoutera la prime de fin d'année représentant un 13^{ème} mois.

Le financement sera assuré par l'état à raison de 92 000 F par an pendant une durée de 5 ans, le solde étant pris en charge par la collectivité.

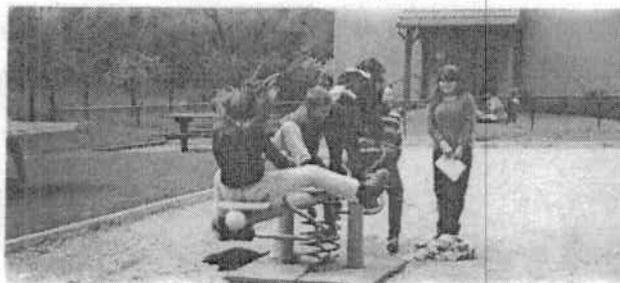
AMENAGEMENT ET CONVIVIALITE

Comme vous avez pu le remarquer, notre politique est de rendre notre village toujours plus accueillant et agréable à vivre. Après la rénovation des trottoirs, plusieurs places et placettes feront "peau neuve" ; à commencer par la place des fêtes. Depuis quelques temps, des jeux de

plein air sont en place pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'ensemble de ces jeux, qui répondent aux normes actuelles, a coûté la coquette somme de 70 000 F. Cette opération a pu être réalisée grâce à la participation de "Espace Habitat 68" (OPHLM de Colmar) qui gère l'immeuble situé sur la Place des Fêtes. Pour compléter cet aménagement, les cartes et plans du village et des circuits pédestres et V.T.T. seront posés sur un nouveau support. Enfin, une fontaine devrait donner un peu de fraîcheur à cette place, surtout en été.



Les enfants de l'école maternelle sur leur tuboggan



Les plus grands profitent aussi de cette aire de jeux

Les lauréats du fleurissement

Catégorie «FACADE»

1^{er} prix : Elisabeth Jacquot
2^{ème} prix : Monique Anstett
3^{ème} prix : Michel Mittelheiser
Christiane Stouvenot, Catherine Stouvenot, Emmanuel Tourneur, Henri Feil, Jean-Paul Benoît, Paulette Neumann, René Feil, Roger Ménétré, André Philippe, Suzanne Verdun, Charles Tourneur, Yvan Lamaze, Aimé Obrecht, Luc Gasperment, Eliane Ancel, Louise Adolph.

Catégorie «BALCON»

1^{er} prix : Eloi Hinsinger
2^{ème} prix : Annick Ragasse
3^{ème} prix : Noël Didier
Valérie Reale, Marie Rose Balland, Jean-Marie Bétrancourt, Jeannine Herment

Catégorie «MAISON ET JARDIN»

1^{er} prix : Patrick Feil
2^{ème} prix : Serge Frantz
3^{ème} prix : Joseph Conreaux
Anne-Marie Benoît, Marie-France Entzmann, Suzanne Lotz, Madeleine Buchholtz, Ginette Wenger, Claude Zanin, Annie Antzenberger, Dominique Antzenberger, Marie Maigrat, Josette Conreaux, Michèle Herment, Alain Larchevêque, Paulette Hestin, Richard Latosinski, Roger Jacquot

" Prix cantonaux "

- Patrick Feil et Serge Frantz ont par ailleurs obtenu un prix cantonal en catégorie " hors concours " avec des notes supérieures à 18/20.
- Joseph Conreaux a reçu le 1^{er} prix par commune avec 17,9.
- Anne-Marie Benoît, Marie-France Entzmann, Elisabeth Jacquot, Monique Anstett Michel Mittelheiser et Suzanne Lotz se sont également vus décerner un prix cantonal avec un note supérieure à 16/20. Félicitations à toutes et à tous.

LE CALENDRIER DES FETES DE FIN 1998

7 juin	Aubade de la Fête des Mères	Musique Ste Cécile
13 juin	Feu de la St Jean	Amicale des Pompiers
14 juin	Premlère Communion	
21 juin	Concours amical de boules	Boules du Val d'Argent
28 juin	Concours de boules inter sociétés	Boules du Val d'Argent
5 juillet	Concours de Pêche	Pêche
11-12-13 juillet	Fête en Val d'Argent	Comité des Fêtes
19 juillet	Concours de Pêche Grosses Truites	Pêche
15 août	Pêche Nocturne	Pêche
30 août	Concours de Pêche inter Groupes	Pêche
13 septembre	Kermesse	Conseil de fabrique
20 septembre	Rando - découverte de la nature	Amis du col de Fouchy
27 septembre	Concours de Pêche inter Sociétés	Pêche
17 octobre	Concert de Musique	Musique Ste Cécile
11 novembre	Fête de L'Armistice (cérémonie)	Municipalité
14 novembre	Concours de belote	Musique Ste Cécile
21 novembre	Théâtre	
28 novembre	Assemblée générale	Comité des Fêtes
5 décembre	St Nicolas	Branchés
13 décembre	Fêtes de Noël des Anciens	Municipalité
18 décembre	Fêtes de Noël des Enfants	Ecoles
19 décembre	Repas de Noël du personnel communal	Municipalité
20 décembre	Fêtes de Noël des Enfants	Parachutistes

RANDO - DECOUVERTE DE LA NATURE

le dimanche 20 septembre

Les " Amis du col de Fouchy " organise une " rando - découverte de la nature " qui incitera les familles participantes à se promener sur des circuits vers la Roche des Fées et le Château du Frankenbourg. Des questions et des recherches simples sur le patrimoine naturel et historique seront proposées et tous repartiront avec des petits lots. La vitesse n'est pas prise en compte.

Les départs du col de Fouchy :
de 9h30 à 11h pour le grand circuit et le moyen
jusqu'à 15h pour la petite boucle
Restauration possible sur place.

Renseignements : Anne Piantanida tél. :03 89 58 96 59
Guy Bousseton tél. :03 89 58 40 59

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie. Cette démarche facilite certains traitements administratifs tels que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier " population ". Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les personnes habitant Rombach et atteignant la majorité. L'inscription est alors faite d'office.

OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public:

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 ^{er} samedi du mois	de 8h à 12h

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur Mr DEBEL est assurée tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines ou sur rendez vous. Tél. : 03 89 72 33 10

LE GROUPEMENT PARLEMENTAIRE DU DEPUTE MARC DUMOULIN ET DU SENATEUR HUBERT HAENEL

Contact : Jean Marc ROESCHERT , assistant parlementaire
10, Grand' Rue - 68230 TURCKHEIM
Tél. : 03 89 80 84 88 - Fax : 03 89 27 70 66
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h.

Le "correspondant jeune" du député pour Rombach est Olivier BENOIT 13, rue du Couty

PASSAGE DU BIBLIOBUS

Tous les 2^{ème} mardis du mois sur la Place des Fêtes de 15H30 à 17H00.

CAISSE PRIMAIRE

Un minibus est de passage tous les mardis de 11 h 30 à 11h 45 devant la Mairie.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

Une permanence est assurée tous les 4^{ème} mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 11h à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines.

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée tous les 3^{ème} vendredis du mois le matin à la Sécurité Sociale de Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 03 88 65 20 21
La C.R.A.V. tient une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois, en mairie de :
■ Sainte-Marie-aux-Mines de 9h30 à 12h
■ Saint-Croix-aux-Mines de 13h30 à 15h
■ Liepvre de 15h15 à 16h30

ALCOOLIKES ANONYMES " Groupe du Val d'Argent "
Contact confidentiel les mardis à 20h au centre médico social
7, Avenue Zeller à Sainte Marie aux Mines
Réunion ouverte d'information le dernier mardi du mois

LES PERMANENCES DU C.A.U.E ET DE L'OPAH

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction?
Vous avez engagé des travaux?*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT
est là pour vous aider.

Vous trouverez dans ces permanences un architecte qui répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique. Les permanences se tiennent au District du Val d'Argent les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 16h à 19h.

Concernant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, l'architecte de l'ARIM tient dorénavant la permanence à la mairie les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de 14h à 15h et tous les vendredis au district de 17h à 18h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

les mercredis de 14 à 19h (14 à 17h en hiver)
les vendredis de 13 à 19h (14 à 17h en hiver)
les samedis de 8h30 à 12h et de 13h à 18h Tél. : 03 89 56 80 85
Profitez-en, les dépôts sont gratuits....

OBJETS ENCOMBRANTS

Prochaines collectes des objets encombrants: les 28 juillet et 27 octobre à partir de 5 h.

Si vous n'habitez pas sur le circuit de ramassage et si vous avez des objets encombrants à jeter, prenez contact avec la Mairie.



COLLECTE DU VERRE

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes et à la salle polyvalente.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

La benne pour les vieux papiers sera sur la place des fêtes du 27 au 31 juillet 1998.

COLLECTE DES HUILES MINERALES (huiles pour moteur)

Un récipient est à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DES VETEMENTS ET CHAUSSURES USAGES

Un conteneur est à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DES PILES

Les piles de toutes formes sont, à présent, collectées. Vous pouvez les déposer en mairie.

COMMUNICATION DU SICTOM

Après 4 ans de collecte sélective et dans le but de favoriser encore la qualité du tri, le Sictom nous informe que les récipients bruns mal triés ne sont dorénavant plus collectés.

Bien entendu, il ne s'agit pas de sanctionner les "petites erreurs" mais de **refuser les poubelles brunes contenant des sacs fermés, des déchets fermentescibles ou des gravats.**

En effet, pour des questions évidentes d'hygiène et de condition de travail, le Sictom ne peut plus tolérer la présence de tels déchets sur le tapis de tri. Il faut rappeler que le tri est effectué à la main par des trieuses et des trieurs.

RAPPEL !

Les poubelles collectives déposées aux débouchés de chemins communaux (Nauvigoutte, La Vaurière, La Chambrette...) sont strictement réservées aux habitants des différents vallons situés hors du circuit de ramassage du sictom.

Voici les nouveaux tarifs communaux pour 1998 et leur évolution:

LES SERVICES COMMUNAUX		1996	1997	1998	
ORDURES MENAGERES					
sur circuit	1 personne	390	399	428	
	2 personnes	653	670	719	
	3 personnes et plus	783	803	861	
	résidence secondaire	553	670	719	
	commerce	1043	1070	1148	
	hors circuit	petit commerce	261	268	287
		1 personne	236	242	260
		2 personnes	392	402	431
		3 personnes et plus	470	482	517
		résidence secondaire	392	402	431
commerce	626	642	689		
petit commerce	157	161	172		
EAU - ASSAINISSEMENT					
	eau	6,3	6,3	6,3	
	assainissement	4	4	4	
	redevance agence bassin	3,58	3,82	4,12	
	redevance de prélèvement	0,105	0,105	0,105	
	redevance fond national	0,14	0,14	0,14	
	Total (prix au m³)	14,125	14,365	14,665	
	loc. compteur par semestre	27	27	27	
CONCESSION DE TERRAIN					
	moins de 1 hectare	60	61	62	
	par ha supplémentaire	35	36	37	
	passage	119	122	124	
	source	178	182	186	
	abri de chasse	314	320	326	
LOCATION ENGINS COMMUNAUX					
tarif horaire	buldozer	268	276	284	
	pelle mécanique	268	276	284	
	camion	216	223	230	
	ouvrier supplémentaire	84	87	90	
CONCESSION DE CIMETIERE					
	15 ans (1m x 2m)	195	201	204	
	15 ans (2m x 2m)	387	396	405	
	30 ans (1m x 2m)	387	396	405	
	30 ans (2m x 2m)	771	789	804	
CAMPING					
tarif journalier	Caravane	8,0	8,4	8,6	
	Camping car	14,0	14,7	15,0	
	Tente	3,8	4,0	4,1	
	Voiture	7,5	7,9	8,1	
	Moto	3,7	3,9	4,0	
	Adulte	7,5	11,9	12,1	
	Enfant (-7 ans)	3,7	6,9	7,0	
	Douche	6,5			
	Electricité tarif 1	7,0	7,4	7,5	
	Electricité tarif 2	9,0	9,5	9,7	
Electricité tarif 3	11,0	11,6	11,8		
taxe de séjour	1,0	1,0	1,0		
BOIS DE CHAUFFAGE					
par commune (prix HT)	Hêtre - Chêne	200,00	200,00	200,00	
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers	60,00	60,00	60,00	
	Feuillus ronds	40,00	40,00	40,00	
	Petits ronds	25,00	25,00	25,00	

Note : Pour tout règlement de factures venant de la commune ou de la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut. En effet, cela nous oblige à faire de nombreuses écritures complémentaires de régularisation qui ont un coût nettement supérieur aux sommes en question.

NOS JOIES, NOS PEINES

LES NAISSANCES DE 1997

STOUVENOT Olivier né le 1^{er} octobre 1996 de Patrick STOUVENOT et Catherine ROHMER
KIEFFER Antoine Louis Claude né le 8 avril 1997 de Patrick KIEFFER et Emmanuelle BENGOLD
LEOBOLD Mahnon Océane née le 9 avril 1997 de Régis LEOBOLD et Laetitia VIOLLAND
CUNY Mélanie Anita née le 7 juillet 1997 de Eric CUNY et Françoise SCHWARTZ
ABT Florian Stéphane né le 14 septembre 1997 de Hugues ABT et Sabine ANTZENBERGER
CLEMENT Brenda Ariane Annie née le 19 septembre 1997 de Christophe CLEMENT et Sylvie RENTZ
BRUDER Lucas Philippe né le 22 septembre 1997 de Philippe BRUDER et Christine PHILIPPE
DELFINO Battiste Doro Angélico né le 25 septembre 1997 de Serge DELFINO et Pascale CONTE
JAMBOIS Nathan Bruno Maurice né le 3 octobre 1997 de Bruno JAMBOIS et Anne Marie Josée KLEIN
ASTIER Jérémy Marc André né le 10 octobre 1997 de Denis ASTIER et Rosine LE CHARTIER
CLEMENT Valérence née le 18 octobre 1997 de Martial CLEMENT et Valérie REALE
JACQUOT Alexis né le 22 octobre 1997 de Denis JACQUOT et Noëlle DIDIER

LES MARIAGES DE 1997

ASTIER Denis et LE CHARTIER Rosine Simone mariés le 10 mai 1997
MAUFRAS Ludovic et JACQUOT Céline Christine mariés le 17 mai 1997
BENOIT Pierre Louis et STOCKER Karine Véronique mariés le 10 juin 1997
GABRIEL Dominique Stéphane et PHILIPPE Christine Brigitte mariés le 5 juillet 1997
BIALY Claude Henry et NATIVO Joséphine mariés le 9 août 1997
LEOBOLD Régis et VIOLLAND Laetitia mariés le 16 août 1997
NOEL Philippe Victor Charles et PENNAMEN Natacha mariés le 15 novembre 1997
FONTANIVE David Alexandre et HESTIN Nadine mariés le 20 décembre 1997

LES DECES DE 1997

MARCHAL Françoise Alice décédée le 1^{er} janvier 1997 à Rombach-le-Franc
HINSINGER née GIRODAT Madeleine Suzanne décédée le 23 janvier 1997 à Rombach-le-Franc
STOUVENOT René décédé le 16 février 1997 à Sélestat
KELLER née ANSTETT Stéphanie Véronique décédée le 23 mars 1997 à Sélestat
FRECHARD née IDOUX Angèle Marie Marthe décédée le 28 avril 1997 à Colmar
CONREAU Louis Auguste décédé le 1^{er} mai 1997 à Colmar
LASSIAT née MOSSE Hortense Virginie décédée le 4 mai 1997 à Colmar
KISSY née MOSSER Germaine Joséphine décédée le 1^{er} juillet 1997 à Sainte-Marie-aux-Mines
CONRAUX Alphonse Joseph décédé le 9 octobre 1997 à Sainte-Marie-aux-Mines
NOEL née MOSSE Jeanne décédée le 19 octobre 1997 à Colmar
GASPERMENT née VERDUN Marie-Jeanne décédée le 20 octobre 1997 à Colmar
STOUVENOT Paul Joseph décédé le 27 octobre 1997 à Saint-Dié
PETITDEMANGE née HINSINGER Marie Marthe décédée le 1^{er} décembre 1997 à Rombach-le-Franc
BIALY née NATIVO Joséphine décédée le 11 décembre 1997 à Colmar
JAUCH Charles Louis décédé le 29 décembre 1997 à Sélestat